

### AGENCEMENT ET DESIGN D'ESPACES INTÉRIEURS

#### Laurence Dumont

79000 Niort  
07 48 11 91 37  
laurence.dumont@revlarchi.fr  
[www.revlarchi.fr](http://www.revlarchi.fr)

N° : FAC00130

Date : 28/07/2025

Siret : 88070608000012

N° client : CLT00087

#### EURL ACG

451 avenue de Paris  
79000 NIORT

#### Réf. : Mission Conseil Décoration

Votre demande : Vous souhaitez améliorer l'acoustique entre les bureaux de votre local professionnel.

Libellé	Montant
MISSION CONSEIL - Rendez-vous découverte de votre local professionnel : - Etat des lieux des contraintes techniques - Analyse de votre besoin fonctionnel - Conseils techniques et premières propositions d'idées d'aménagement - Recherches de solutions techniques pour votre bureau, échanges avec les fournisseurs, commande et proposition d'échantillons, coordination et commande du revêtement choisi, suivi jusqu'à la livraison pour pose par la cliente.	280,00 €

Type de vente : Prestation de services

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	<b>Total</b>	<b>280,00 €</b>
Echéance(s)	280,00 € au 18/08/2025		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EI BOUSSEMART THIERRY et l'EI RIMBEAU AYMERIC, agents généraux d'assurances à CELLES-SUR-BELLE.

Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.